

Contact :

TREMLIN Homme et Patrimoine
Siège social : Maison Rabut
Brancion
71700 MARTAILLY-LES-BRANCION
Siège administratif :
10, Rue des Juifs
71710 MONTCENIS
Tél. / Fax : 03 85 80 42 24
tremplin.hp@free.fr
http://www.tremplinhp.com
http://www.tourdubost.com

SAINTE-HÉLÈNE

Sainte Hélène (71390) est un petit village situé dans le département de Saône-et-Loire, faisant partie du canton de Buxy.

La commune s'étend sur 14,3 km² et compte 423 habitants depuis le dernier recensement datant de 2006.

Entourée par les communes de Moroges, Villeneuve-en-Montagne et Sassangy, Sainte Hélène est située à 320 mètres d'altitude et à 16km au Sud-Ouest de Chalon-sur-Saône.

La rivière de la Guye est le principal cours d'eau qui traverse le village.

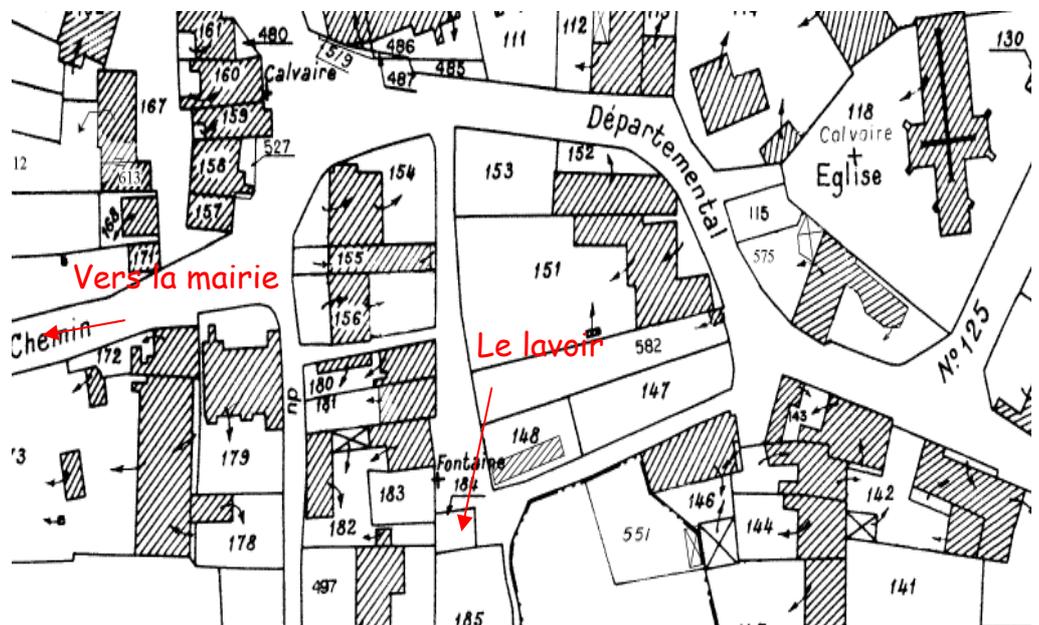
Restauration du lavoir communal

Septembre 2010

Bref historique :

Le lavoir a été construit suite à décision du Conseil Municipal datant du 7 août 1859, et dont le marché a été remporté par un carrier de Sainte-Hélène nommé Lazare MUGNIER.

Il a ensuite été rénové à l'aide de ciment, les pierres d'origine en pierre fossilifère bleue s'étant probablement abîmées, et les dessus des murs entourant le lavoir ont également été cimentés.



Guillaume (Barrault) Barrault Barrault
 Bouquet Guillaum ypaufet

Adjudication de travaux de construction de lavoir et abreuvoir publics de Ste Hélène.

Ce jourd'hui sept août mil huit cent vingt sept, nous soussignés Barrault, maire de la commune de Ste Hélène, nous sommes réunis à la maison commune du dit lieu, assistés de M. H. Barrault, maire et Guillaum Barrault, Jean conseillers municipaux et de M. Carré, curé municipal, pour faire l'ouverture des soumissions cachetées déposées à la mairie, inscrites des affiches que nous avons fait apposer en cette commune et les celles environnantes d'un dimanche consécutifs et dont un exemplaire restera annexé à la minute du présent procès verbal, après avoir été visé et paraphé par nous, lesdits affiches survenant que ce jour sept août, mil huit cent vingt sept, il avait précédé au Palais, par soumission cachetée, à l'adjudication de travaux à faire pour constructions d'un lavoir et d'un abreuvoir publics, dans le village de Ste Hélène, dont le cahier des charges suit :

Copie de la décision d'adjudication des travaux de construction du « lavoir et de l'abreuvoir public de Ste Hélène », pour un montant de 827,61 francs de l'époque...

Nous avons fait remettre sur le Bureau la seule soumission déposée nous l'avons ouverte et nous en avons sur le champ dressé l'état ci-après, puis nous l'avons cotée et paraphée.

N ^o de soumission	Noms et Prénoms du soumissionnaire	Montant en francs	Cent en dixièmes	Montant en francs	Montant en centimes
1	Mugnier Gazar, curé à Ste Hélène	827.61	00	827.	61

Après avoir constaté que le sieur Mugnier (Gazar) qui a soumis cette soumission, réunissait les qualités prescrites, et présentait les garanties exigées, nous, maire de la commune de Ste Hélène, en l'avis de M. H. le Maire de la commune, avons déclaré le sieur Mugnier (Gazar) adjudicataire des travaux sus-mentionnés, pour la somme de huit cent vingt sept francs et centimes.

État initial :

Le lavoir est toujours en eau, et est en relatif bon état. Cependant, les joints des maçonneries sont rongés par la végétation, le bassin fuit, et des reprises du ciment employé lors de précédentes interventions sont nécessaires.

L'abreuvoir, quant à lui, est à nettoyer et le dallage est à dégager.

Travaux à réaliser :

Le dessus des murs sera recouvert à l'aide de chaux, les pierres d'origine ayant disparues

Cette ouverture murée sera enduite dans la même teinte que les murs

Les pierres seront nettoyées puis jointoyées à la chaux.

Les maçonneries en ciment seront restaurées



Ainsi que reprise du jointoiement et de l'étanchéité du bassin

Les auges seront nettoyées.

Le dallage sera dégagé puis repris en cas de besoin.



Les techniques : enduit des dessus de murs de l'entourage du lavoir :

Les dessus de murs sont en ciment, alors qu'ils devaient probablement être en pierre à l'origine. Vu le métrage assez important, il a été décidé par l'équipe, sur les conseils d'un stagiaire, de recouvrir l'ensemble d'un enduit à la chaux, qui se mariera mieux avec les murs du lavoir.



Brossage du plus gros à la brosse métallique puis passage du nettoyeur haute pression, afin que l'enduit accroche convenablement.



Un test d'accroche.



Larbi à l'œuvre : étalage de la chaux à la truelle...

Les techniques : joints

Afin de restaurer les murs entourant le lavoir, les joints en sont réalisés à la chaux.

Première étape : piquer les joints existants réalisés en ciment à l'aide d'un burin et d'une massette, puis nettoyage des pierres (brosse métallique et nettoyeur haute pression).



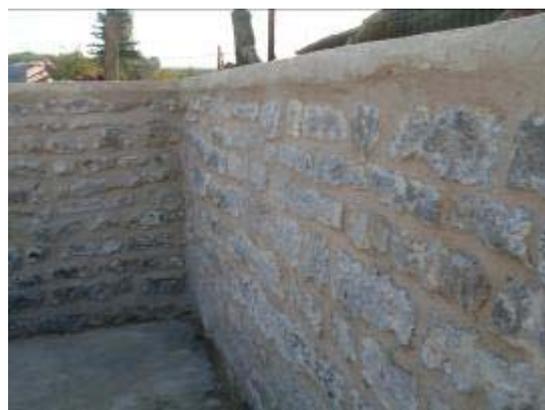
Ensuite, garnissage des espaces entre les pierres au moyen d'un mortier de chaux et à la langue de chat (petite truelle).



Enfin, les joints sont essuyés à l'éponge humide pour leur donner un plus bel aspect.



Le résultat final :



Les techniques : remplacement de la couverture de la source :

Afin de la protéger des intempéries, la source a été couverte avec une dalle de ciment renforcé par des tiges de métal.



Cet ensemble présentait des fissures, des défauts de conception (rouille et fondations en carreaux de brique détériorés) et était difficile à restaurer. Il a donc été décidé par l'équipe de le remplacer en totalité par une couverture en pierres de dallage, d'autant qu'une pierre de grande taille (1,70 m X 0,60 m) a été repérée parmi celles mises à notre disposition pour les autres chantiers de la commune (abreuvoir et puits).



Karim à l'œuvre pour préparer l'assise de la nouvelle couverture



Pose délicate avec les conseils du technicien



Calage à l'aide de pierres et jointoiement à la chaux

Ajustement au pied-de-biche



Le résultat final.

Les techniques : restauration des marches d'escalier :

Deux marches mènent au lavoir, dont une est brisée en plusieurs morceaux. —————

De plus, les marches sont un obstacle à l'écoulement de l'eau, étant donné qu'elles s'avancent à l'intérieur du lavoir : l'eau s'infiltré donc par-dessous. —————



Après avoir retiré la marche cassée, il faut décaisser à la pelle et la pioche afin de reculer les deux marches : ainsi elles dépasseront moins dans le lavoir et la marche brisée sera remplacée entre les deux murs de l'entrée du lavoir.

Le résultat final :



Les techniques : reprise du bassin :

Le bassin du lavoir, malgré des colmatages successifs fuit toujours.



Après vidange, c'est Michel qui procède à un nettoyage complet au nettoyeur haute pression.

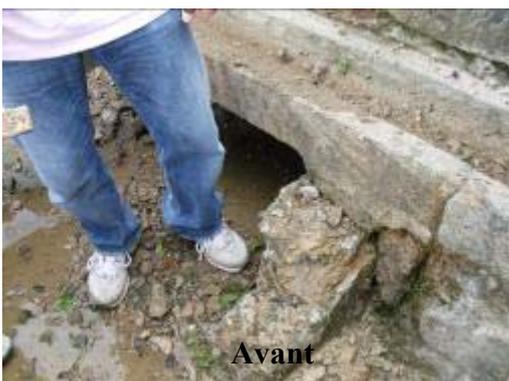
Puis c'est au burin qu'il faut retirer les restaurations précédentes



Colmatage des fissures les plus minces au mastic...



...et des plus grosses à l'aide d'un enduit spécial.



Avant

L'adduction d'eau, également en ciment, a aussi fait l'objet de reprises.



Après

Les techniques :

Dallage devant l'abreuvoir et le lavoir:

Quelques dalles de pierre apparaissent devant l'abreuvoir.



Mais, après quelques coups de pelle, une plus grande surface dallée se dévoile sous nos pieds...



Les dalles fendues ou abîmées sont remplacées, les dalles trop enterrées remises à niveau :



Des joint sont réalisés à l'aide de sable.



Enfin, le résultat final : le dallage est restitué



Les techniques : nettoyage de l'abreuvoir

L'abreuvoir est alimenté par la même source que le lavoir, et présente deux bassins à la suite l'un de l'autre.

Les murs présentent les mêmes problèmes que le lavoir, et les auges sont envasées.

De plus, l'écoulement de l'eau se fait par un trou entouré de briques.



Avant...

...pendant...

...après

Puis, à l'aide de seaux, la vase a été extraite des bassins : quelle surprise de voir apparaître le fond appareillé de briques rouges !



Après quelques seaux de vase et brosse des parois pour retirer les plantes aquatiques, le fond apparaît...



Les hommes au travail :



L'équipe du lavoir



Pique-nique au soleil de septembre le temps de midi pour toute l'équipe.

Avec le concours de :

Conseil Général de Saône-et-Loire



Conseil Régional de Bourgogne



Fonds Social Européen



UNION EUROPÉENNE
Le Fonds social européen
Investit pour votre avenir



UT71 DIRECCTE



PLIE Grand Chalon



Le Pays Chalonnais



Communauté de Communes
Sud Côte Chalonnaise



Pôle-Emploi



Fondation du Patrimoine



État final



Les acteurs des travaux de restauration

David MELEY : technicien.

Frédéric ROINSOL : assistant pédagogique.

Abdelkrim MAHDAOUI, Eric MORNET, Christian GREGOIRE, Manuel DA SILVA FERREIRA, Didier JOURDAN, Hassen DHOUMIR, Michel ARNOUX, Pascal GUICHARD, Larbi LAKROUT, Julien FARISY, Abdelkader MESSAH et Arthur MANOUKIAN.